

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - LAUDUN
L'ARDOISE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21300141500016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BAGNOLS SUR CEZE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	49
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	51
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	53

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 30141	LAUDUN L'ARDOISE BUDGET PRINCIPAL	BP 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6554
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	81
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
9036533.00	9036533.00	1378.78	1040.78

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1311.66	
2	Produit des impositions directes/population	417.71	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1395.01	
4	Dépenses d'équipement brut/population	457.59	
5	Encours de dette/population	300.33	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.55	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.60	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.99	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.33	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 113 221,40	9 230 728,14

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 882 493,26

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	12 113 221,40	12 113 221,40
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 850 228,95	4 738 146,19

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	868 568,26	145 923,94
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 165 272,92	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 884 070,13	4 884 070,13
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 997 291,53	16 997 291,53
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 633 357,44	0,00	2 787 862,06	2 787 862,06	2 787 862,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 723 255,00	0,00	4 737 355,00	4 737 355,00	4 737 355,00
014	Atténuations de produits	53 500,00	0,00	56 500,00	56 500,00	56 500,00
65	Autres charges de gestion courante	825 698,00	0,00	846 341,00	846 341,00	846 341,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 235 810,44	0,00	8 428 058,06	8 428 058,06	8 428 058,06
66	Charges financières	91 499,81	0,00	65 853,71	65 853,71	65 853,71
67	Charges exceptionnelles	22 650,00	0,00	22 730,00	22 730,00	22 730,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 389 960,25	0,00	8 596 641,77	8 596 641,77	8 596 641,77
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 937 912,31		2 697 094,94	2 697 094,94	2 697 094,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	745 704,58		819 484,69	819 484,69	819 484,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 683 616,89		3 516 579,63	3 516 579,63	3 516 579,63
TOTAL		11 073 577,14	0,00	12 113 221,40	12 113 221,40	12 113 221,40

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 113 221,40
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	60 600,00	60 600,00	60 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	209 792,66	0,00	285 352,00	285 352,00	285 352,00
73	Impôts et taxes	6 776 989,57	0,00	7 154 705,57	7 154 705,57	7 154 705,57
74	Dotations et participations	1 385 332,69	0,00	1 431 105,02	1 431 105,02	1 431 105,02
75	Autres produits de gestion courante	224 501,00	0,00	211 151,00	211 151,00	211 151,00
Total des recettes de gestion courante		8 656 615,92	0,00	9 142 913,59	9 142 913,59	9 142 913,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 656 615,92	0,00	9 142 913,59	9 142 913,59	9 142 913,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	92 847,69		87 814,55	87 814,55	87 814,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		92 847,69		87 814,55	87 814,55	87 814,55
TOTAL		8 749 463,61	0,00	9 230 728,14	9 230 728,14	9 230 728,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 882 493,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 113 221,40
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 428 765,08
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	156 694,00	93 286,30	197 792,00	197 792,00	291 078,30
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	0,00	208 200,00	208 200,00	208 200,00
21	Immobilisations corporelles	549 967,50	138 795,79	1 545 470,09	1 545 470,09	1 684 265,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 299 250,00	636 486,17	1 255 750,00	1 255 750,00	1 892 236,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 010 911,50	868 568,26	3 207 212,09	3 207 212,09	4 075 780,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	793 254,00	0,00	487 359,00	487 359,00	487 359,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	798 254,00	0,00	487 359,00	487 359,00	487 359,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 809 165,50	868 568,26	3 694 571,09	3 694 571,09	4 563 139,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	92 847,69		87 814,55	87 814,55	87 814,55
041	Opérations patrimoniales (4)	46 395,31		67 843,31	67 843,31	67 843,31
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	139 243,00		155 657,86	155 657,86	155 657,86
	TOTAL	2 948 408,50	868 568,26	3 850 228,95	3 850 228,95	4 718 797,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	165 272,92
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 884 070,13
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 800,00	145 923,94	2 164,90	2 164,90	148 088,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 800,00	145 923,94	2 164,90	2 164,90	148 088,84
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	203 681,30	0,00	263 641,11	263 641,11	263 641,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 596 145,30	0,00	887 917,24	887 917,24	887 917,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 805 741,60	0,00	1 151 558,35	1 151 558,35	1 151 558,35
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 814 541,60	145 923,94	1 153 723,25	1 153 723,25	1 299 647,19
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 937 912,31		2 697 094,94	2 697 094,94	2 697 094,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	745 704,58		819 484,69	819 484,69	819 484,69
041	Opérations patrimoniales (4)	46 395,31		67 843,31	67 843,31	67 843,31
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 730 012,20		3 584 422,94	3 584 422,94	3 584 422,94

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	4 544 553,80	145 923,94	4 738 146,19	4 738 146,19	4 884 070,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					4 884 070,13
---	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 428 765,08
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 787 862,06		2 787 862,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 737 355,00		4 737 355,00
014	Atténuations de produits	56 500,00		56 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	846 341,00		846 341,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	65 853,71	0,00	65 853,71
67	Charges exceptionnelles	22 730,00	0,00	22 730,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	40 000,00	819 484,69	859 484,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 697 094,94	2 697 094,94
Dépenses de fonctionnement – Total		8 596 641,77	3 516 579,63	12 113 221,40

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 113 221,40
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	51 213,81	51 213,81
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	487 359,00	0,00	487 359,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	291 078,30	0,00	291 078,30
204	Subventions d'équipement versées	208 200,00	0,00	208 200,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 684 265,88	65 241,54	1 749 507,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 892 236,17	39 202,51	1 931 438,68
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 563 139,35	155 657,86	4 718 797,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	165 272,92
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 884 070,13
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 600,00		60 600,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	285 352,00		285 352,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		36 600,74	36 600,74
73	Impôts et taxes	7 154 705,57		7 154 705,57
74	Dotations et participations	1 431 105,02		1 431 105,02
75	Autres produits de gestion courante	211 151,00	0,00	211 151,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	51 213,81	51 213,81
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 142 913,59	87 814,55	9 230 728,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 882 493,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 113 221,40
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	263 641,11	0,00	263 641,11
13	Subventions d'investissement	148 088,84	15 000,00	163 088,84
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	52 843,31	52 843,31
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		819 484,69	819 484,69
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 697 094,94	2 697 094,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		411 729,95	3 584 422,94	3 996 152,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	887 917,24
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 884 070,13
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 633 357,44	2 787 862,06	2 787 862,06
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	219 500,00	221 000,00	221 000,00
60611	Eau et assainissement	95 000,00	96 000,00	96 000,00
60612	Energie - Electricité	246 838,00	306 600,00	306 600,00
60621	Combustibles	99 587,00	134 500,00	134 500,00
60622	Carburants	27 800,00	60 500,00	60 500,00
60623	Alimentation	2 590,00	12 590,00	12 590,00
60624	Produits de traitement	250,00	250,00	250,00
60631	Fournitures d'entretien	24 100,00	30 240,00	30 240,00
60632	Fournitures de petit équipement	122 895,00	117 008,42	117 008,42
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	13 455,00	12 905,00	12 905,00
6064	Fournitures administratives	22 550,00	20 850,00	20 850,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6067	Fournitures scolaires	25 320,00	25 205,00	25 205,00
6068	Autres matières et fournitures	34 240,00	28 290,00	28 290,00
6078	Autres marchandises	500,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	50 740,00	44 300,00	44 300,00
6125	Crédit-bail immobilier	380 046,00	380 000,00	380 000,00
6132	Locations immobilières	5 200,00	6 445,00	6 445,00
6135	Locations mobilières	36 440,00	32 523,64	32 523,64
61521	Entretien terrains	134 800,00	130 300,00	130 300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	96 200,00	92 922,00	92 922,00
615231	Entretien, réparations voiries	91 600,00	83 808,00	83 808,00
615232	Entretien, réparations réseaux	60 000,00	85 000,00	85 000,00
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	37 000,00	37 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 162,44	22 086,00	22 086,00
6156	Maintenance	184 678,00	170 260,00	170 260,00
6161	Multirisques	63 000,00	20 000,00	20 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	50 000,00	50 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 400,00	2 100,00	2 100,00
617	Etudes et recherches	30 500,00	17 500,00	17 500,00
6182	Documentation générale et technique	3 899,00	3 654,00	3 654,00
6184	Versements à des organismes de formation	18 900,00	23 550,00	23 550,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	17 610,00	17 610,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	760,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	29 100,00	30 100,00	30 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6228	Divers	66 538,00	62 760,00	62 760,00
6231	Annonces et insertions	31 500,00	24 500,00	24 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	117 480,00	121 800,00	121 800,00
6236	Catalogues et imprimés	17 070,00	16 200,00	16 200,00
6238	Divers	12 549,00	21 300,00	21 300,00
6241	Transports de biens	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	18 567,00	19 630,00	19 630,00
6251	Voyages et déplacements	7 060,00	7 270,00	7 270,00
6261	Frais d'affranchissement	15 300,00	16 400,00	16 400,00
6262	Frais de télécommunications	41 701,00	41 995,00	41 995,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 100,00	7 875,00	7 875,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 650,00	24 650,00	24 650,00
6288	Autres services extérieurs	8 742,00	15 645,00	15 645,00
63512	Taxes foncières	36 000,00	36 500,00	36 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	50,00	50,00	50,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	450,00	450,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 240,00	1 240,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 723 255,00	4 737 355,00	4 737 355,00
6331	Versement mobilité	15 700,00	15 700,00	15 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 250,00	12 850,00	12 850,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 690,00	41 530,00	41 530,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 541 500,00	2 546 500,00	2 546 500,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	53 755,00	49 505,00	49 505,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	9 800,00	9 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	423 700,00	454 500,00	454 500,00
64131	Rémunérations non tit.	278 440,00	270 300,00	270 300,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	2 600,00	2 600,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	200,00	200,00
64168	Autres emplois d'insertion	40 000,00	30 000,00	30 000,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	414 700,00	427 800,00	427 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	735 500,00	719 700,00	719 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 520,00	12 370,00	12 370,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	70 000,00	68 000,00	68 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6488	Autres charges	65 500,00	55 000,00	55 000,00
014	Atténuations de produits	53 500,00	56 500,00	56 500,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	52 000,00	55 000,00	55 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	825 698,00	846 341,00	846 341,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	1 200,00	3 086,00	3 086,00
6518	Autres	0,00	3 640,00	3 640,00
6531	Indemnités	108 000,00	108 000,00	108 000,00
6532	Frais de mission	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6535	Formation	12 700,00	12 200,00	12 200,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	55,00	55,00	55,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	319 383,00	327 000,00	327 000,00
65548	Autres contributions	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	150,00	150,00	150,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	135 000,00	145 000,00	145 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	207 000,00	202 000,00	202 000,00
65888	Autres	210,00	2 210,00	2 210,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 235 810,44	8 428 058,06	8 428 058,06
66	Charges financières (b)	91 499,81	65 853,71	65 853,71
66111	Intérêts réglés à l'échéance	94 926,39	69 368,00	69 368,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 426,58	-3 514,29	-3 514,29
67	Charges exceptionnelles (c)	22 650,00	22 730,00	22 730,00
6712	Amendes fiscales et pénales	150,00	150,00	150,00
6713	Secours et dots	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6714	Bourses et prix	5 500,00	5 580,00	5 580,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	40 000,00	40 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 389 960,25	8 596 641,77	8 596 641,77
023	Virement à la section d'investissement	1 937 912,31	2 697 094,94	2 697 094,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	745 704,58	819 484,69	819 484,69
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	745 704,58	819 484,69	819 484,69
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 683 616,89	3 516 579,63	3 516 579,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 683 616,89	3 516 579,63	3 516 579,63
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 073 577,14	12 113 221,40	12 113 221,40

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 113 221,40
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	24 323,27
Montant des ICNE de l'exercice N-1	27 546,76

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 514,29
--------------------------------	-----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	60 000,00	60 600,00	60 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	48 000,00	48 000,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	12 600,00	12 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	209 792,66	285 352,00	285 352,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	500,00	500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	1 200,00	1 200,00	1 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 100,00	1 500,00	1 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	7 400,00	7 400,00	7 400,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	140 000,00	180 000,00	180 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	12 552,00	12 552,00
7078	Autres marchandises	200,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	8 000,00	7 200,00	7 200,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	20 000,00	50 000,00	50 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 392,66	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 776 989,57	7 154 705,57	7 154 705,57
73111	Impôts directs locaux	2 392 868,00	2 737 647,00	2 737 647,00
73211	Attribution de compensation	3 348 262,57	3 388 949,57	3 388 949,57
73212	Dotation de solidarité communautaire	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73221	FNGIR	691 609,00	691 609,00	691 609,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	65 000,00	65 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	55 000,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7336	Droits de place	4 000,00	6 000,00	6 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	46 000,00	46 000,00	46 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	40 000,00	40 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	250,00	500,00	500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	170 000,00	170 000,00	170 000,00
74	Dotations et participations	1 385 332,69	1 431 105,02	1 431 105,02
74121	Dotation de solidarité rurale	130 000,00	130 000,00	130 000,00
744	FCTVA	25 831,69	21 880,02	21 880,02
74718	Autres participations Etat	5 500,00	5 500,00	5 500,00
74748	Participat° Autres communes	5 000,00	2 500,00	2 500,00
7478	Participat° Autres organismes	21 000,00	21 000,00	21 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	355 619,00	355 619,00	355 619,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	834 382,00	882 476,00	882 476,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00	12 130,00	12 130,00
75	Autres produits de gestion courante	224 501,00	211 151,00	211 151,00
752	Revenus des immeubles	200 000,00	195 000,00	195 000,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	23 501,00	15 151,00	15 151,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 656 615,92	9 142 913,59	9 142 913,59
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 656 615,92	9 142 913,59	9 142 913,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	92 847,69	87 814,55	87 814,55
722	Immobilisations corporelles	31 095,08	36 600,74	36 600,74
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	61 752,61	51 213,81	51 213,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		92 847,69	87 814,55	87 814,55
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 749 463,61	9 230 728,14	9 230 728,14

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 882 493,26
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 113 221,40
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	156 694,00	197 792,00	197 792,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	40 000,00	90 000,00	90 000,00
2031	Frais d'études	110 952,00	104 192,00	104 192,00
2051	Concessions, droits similaires	5 742,00	3 600,00	3 600,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 000,00	208 200,00	208 200,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	203 200,00	203 200,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	549 967,50	1 545 470,09	1 545 470,09
2111	Terrains nus	20 000,00	80 000,00	80 000,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 344,00	186 800,00	186 800,00
21311	Hôtel de ville	0,00	8 000,00	8 000,00
2135	Installations générales, agencements	259 500,00	199 300,00	199 300,00
2138	Autres constructions	0,00	15 000,00	15 000,00
2152	Installations de voirie	60 000,00	15 000,00	15 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	13 000,00	21 200,00	21 200,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 000,00	19 000,00	19 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	49 000,00	49 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 200,00	19 155,00	19 155,00
2184	Mobilier	9 000,04	5 150,00	5 150,00
2188	Autres immobilisations corporelles	162 923,46	922 865,09	922 865,09
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 299 250,00	1 255 750,00	1 255 750,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	42 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	252 000,00	12 050,00	12 050,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	935 000,00	1 233 700,00	1 233 700,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	70 250,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 010 911,50	3 207 212,09	3 207 212,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	793 254,00	487 359,00	487 359,00
1641	Emprunts en euros	791 995,00	486 100,00	486 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 259,00	1 259,00	1 259,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		798 254,00	487 359,00	487 359,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 809 165,50	3 694 571,09	3 694 571,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	92 847,69	87 814,55	87 814,55
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	61 752,61	51 213,81	51 213,81
13911	Etat et établissements nationaux	732,00	352,00	352,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	29 115,00	29 115,00	29 115,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	11 696,52	1 583,28	1 583,28
13918	Autres subventions d'équipement	17 761,09	17 715,53	17 715,53
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	1 272,00	1 272,00	1 272,00
13936	Sub. transf cpte résult. PVR	1 176,00	1 176,00	1 176,00
	Charges transférées (9)	31 095,08	36 600,74	36 600,74
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 364,77	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 732,62	1 560,03	1 560,03
2135	Installations générales, agencements	24 135,52	31 767,33	31 767,33
2152	Installations de voirie	3 862,17	3 273,38	3 273,38
041	Opérations patrimoniales (10)	46 395,31	67 843,31	67 843,31
2111	Terrains nus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	696,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	420,00	420,00
2135	Installations générales, agencements	780,00	6 380,80	6 380,80
2152	Installations de voirie	0,00	6 840,00	6 840,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2313	Constructions	23 619,31	31 719,31	31 719,31
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	6 300,00	7 483,20	7 483,20
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		139 243,00	155 657,86	155 657,86
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 948 408,50	3 850 228,95	3 850 228,95

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	868 568,26
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	165 272,92
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 884 070,13
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 800,00	2 164,90	2 164,90
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	8 800,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 164,90	2 164,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 800,00	2 164,90	2 164,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 799 826,60	1 151 558,35	1 151 558,35
10222	FCTVA	103 681,30	163 641,11	163 641,11
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 596 145,30	887 917,24	887 917,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 915,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 805 741,60	1 151 558,35	1 151 558,35
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 814 541,60	1 153 723,25	1 153 723,25
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 937 912,31	2 697 094,94	2 697 094,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	745 704,58	819 484,69	819 484,69
2802	Frais liés à la réalisation des document	24 973,00	28 539,00	28 539,00
28031	Frais d'études	9 991,00	9 991,00	9 991,00
2804114	Voirie	702,00	702,00	702,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	1 559,00	1 559,00	1 559,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	760,30	760,30
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	667,23	667,23	667,23
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 156,68	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	10 075,00	14 572,81	14 572,81
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 404,79	1 778,99	1 778,99
28128	Autres aménagements de terrains	130 979,23	203 240,20	203 240,20
28132	Immeubles de rapport	2 384,00	2 384,00	2 384,00
28135	Installations générales, agencements, ..	12 594,22	12 594,22	12 594,22
28151	Réseaux de voirie	160 343,07	160 343,07	160 343,07
28152	Installations de voirie	99 259,93	99 259,93	99 259,93
281531	Réseaux d'adduction d'eau	65,70	65,70	65,70
281533	Réseaux câblés	1 057,06	1 057,06	1 057,06
281534	Réseaux d'électrification	23 798,78	23 798,78	23 798,78
281538	Autres réseaux	104 424,00	104 424,00	104 424,00
281561	Matériel roulant	0,00	433,00	433,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 284,00	2 284,00	2 284,00
281571	Matériel roulant	27 121,09	21 938,45	21 938,45
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 048,00	7 165,00	7 165,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 650,00	15 313,63	15 313,63
28181	Installations générales, aménagt divers	3 608,14	291,00	291,00
28182	Matériel de transport	27 257,90	23 543,02	23 543,02
28183	Matériel de bureau et informatique	14 376,07	19 274,23	19 274,23
28184	Mobilier	37 268,13	36 622,47	36 622,47
28188	Autres immo. corporelles	33 656,56	26 882,60	26 882,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 683 616,89	3 516 579,63	3 516 579,63
041	Opérations patrimoniales (9)	46 395,31	67 843,31	67 843,31

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
1328	<i>Autres subventions d'équip. non transf.</i>	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2031	<i>Frais d'études</i>	31 395,31	52 843,31	52 843,31
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 730 012,20	3 584 422,94	3 584 422,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 544 553,80	4 738 146,19	4 738 146,19

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	145 923,94
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 884 070,13
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	1 915 468	319 600	27 950	153 611	16 750	75 100	24 500	0	0	1 161 592	0	3 694 571
- Equipements municipaux (2)		319 600	24 750	153 611	16 750	75 100	24 500	0	0	1 156 592	0	2 999 012
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	3 200	0	0	0	0	0	0	5 000	0	208 200
- Opérations financières	1 915 468											1 915 468
Dépenses d'ordre	66 214											155 658
Total dépenses de l'exercice	1 981 682	357 153	27 950	154 031	48 469	80 529	24 500	0	0	1 175 915	0	3 850 229
RAR N-1 et reports	165 273	161 718	6 005	20 642	300 460	7 652	21 254	665	0	350 173	0	1 033 841
Total cumulé dépenses d'investissement	2 146 955	518 870	33 955	174 673	348 929	88 181	45 754	665	0	1 526 088	0	4 884 070
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 685 303	952	0	420	31 719	5 429	0	0	0	14 323	0	4 738 146
RAR N-1 et reports	145 924	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 924
Total cumulé recettes d'investissement	4 831 227	952	0	420	31 719	5 429	0	0	0	14 323	0	4 884 070

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 824 183	3 064 429	1 528 131	1 133 710	388 872	522 294	195 875	302 900	1 222	1 103 905	47 700	12 113 221
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 824 183	3 064 429	1 528 131	1 133 710	388 872	522 294	195 875	302 900	1 222	1 103 905	47 700	12 113 221
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 605 374	123 654	183 200	185 900	2 200	29 300	28 000	2 400	33 300	31 400	6 000	9 230 728
RAR N-1 et reports	2 882 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 882 493
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 487 868	123 654	183 200	185 900	2 200	29 300	28 000	2 400	33 300	31 400	6 000	12 113 221

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 981 682	518 870	33 955	174 673	348 929	88 181	45 754	665	0	1 526 088	0	4 718 797
Dépenses réelles		1 915 468	481 318	33 955	174 253	317 210	82 752	45 754	665	0	1 511 765	0	4 563 139
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	487 359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	487 359
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	70 000	199 682	0	2 448	0	4 400	0	665	0	13 884	0	291 078
204	Subventions d'équipement versées	200 000	0	3 200	0	0	0	0	0	0	5 000	0	208 200
21	Immobilisations corporelles	858 109	268 388	30 755	171 805	6 522	78 352	45 754	0	0	224 581	0	1 684 266
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	300 000	13 248	0	0	310 688	0	0	0	0	1 268 300	0	1 892 236
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>66 214</i>	<i>37 553</i>	<i>0</i>	<i>420</i>	<i>31 719</i>	<i>5 429</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>14 323</i>	<i>0</i>	<i>155 658</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	51 214	36 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 815
041	Opérations patrimoniales	15 000	952	0	420	31 719	5 429	0	0	0	14 323	0	67 843

RECETTES													
Total recettes investissement		4 831 227	952	0	420	31 719	5 429	0	0	0	14 323	0	4 884 070
Recettes réelles		1 299 647	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 299 647
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 151 558	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 151 558
13	Subventions d'investissement	148 089	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 089

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 531 580	952	0	420	31 719	5 429	0	0	0	14 323	0	3 584 423
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 697 095	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 697 095
040	Opérat° ordre transfert entre sections	819 485	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	819 485
041	Opérations patrimoniales	15 000	952	0	420	31 719	5 429	0	0	0	14 323	0	67 843

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 824 183	3 064 429	1 528 131	1 133 710	388 872	522 294	195 875	302 900	1 222	1 103 905	47 700	12 113 221
Dépenses réelles		307 604	3 064 429	1 528 131	1 133 710	388 872	522 294	195 875	302 900	1 222	1 103 905	47 700	8 596 642
011	Charges à caractère général	100 100	1 137 548	311 191	428 150	86 162	198 994	33 295	14 600	1 222	467 900	8 700	2 787 862
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 643 250	887 740	700 410	283 350	286 300	12 000	288 300	0	636 005	0	4 737 355
014	Atténuations de produits	56 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 500
022	Dépenses imprévues	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
65	Autres charges de gestion courante	0	271 631	329 200	5 150	19 360	37 000	145 000	0	0	0	39 000	846 341
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	65 854	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 854
67	Charges exceptionnelles	5 150	12 000	0	0	0	0	5 580	0	0	0	0	22 730
68	Dot. aux amortissements et provisions	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
Dépenses d'ordre		3 516 580	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 516 580
023	Virement à la section d'investissement	2 697 095	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 697 095
042	Opérat° ordre transfert entre sections	819 485	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	819 485
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 605 374	123 654	183 200	185 900	2 200	29 300	28 000	2 400	33 300	31 400	6 000	9 230 728
Recettes réelles		8 554 161	87 053	183 200	185 900	2 200	29 300	28 000	2 400	33 300	31 400	6 000	9 142 914
013	Atténuations de charges	0	22 600	23 200	3 400	700	8 900	0	400	0	1 400	0	60 600
70	Produits des services, du domaine, vente	0	46 452	0	180 000	1 500	20 400	7 000	0	0	30 000	0	285 352
73	Impôts et taxes	7 147 706	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	6 000	7 154 706
74	Dotations et participations	1 403 605	2 000	0	2 500	0	0	21 000	2 000	0	0	0	1 431 105
75	Autres produits de gestion courante	2 850	16 001	160 000	0	0	0	0	0	32 300	0	0	211 151
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>51 214</i>	<i>36 601</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>87 815</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>51 214</i>	<i>36 601</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>87 815</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 280 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 280 000,00									
01AE63016PR (2007CA001)	CREDIT AGRICOLE	06/07/2007	19/07/2007	30/09/2007	2 400 000,00	F	FIXE	4,410	4,486		T	P	O	A-1
A17120BS000 (2012CE001)	Caisse d'Epargne	24/07/2012	31/07/2012	25/10/2012	750 000,00	F	FIXE	4,610	4,647		A	P	O	A-1
A171307A000 (2013CE001)	Caisse d'Epargne	17/05/2013	24/05/2013	25/08/2013	750 000,00	F	FIXE	4,060	4,096		A	P	O	A-1
G01B1G018PR (2005CA001)	CREDIT AGRICOLE	16/08/2005	01/09/2005	30/12/2005	1 900 000,00	F	FIXE	3,500	3,549		T	P	O	A-1
G01B1L011PR (06-CA-01)	CREDIT AGRICOLE	16/08/2005	03/01/2006	30/03/2006	1 900 000,00	F	FIXE	3,600	3,653		T	P	O	A-1
MON280996EUR (2013POST01)	BANQUE POSTALE	25/10/2013	01/12/2013	01/03/2014	580 000,00	F	FIXE	3,680	3,776		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 280 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 968 355,70					486 099,63	69 367,21	0,00	17 382,40
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 968 355,70					486 099,63	69 367,21	0,00	17 382,40
01AE63016PR (2007CA001)	N	0,00	A-1	107 991,59	0,50	F	FIXE	4,410	107 991,59	1 789,18	0,00	0,00
A17120BS000 (2012CE001)	N	0,00	A-1	290 089,30	4,23	F	FIXE	4,610	53 069,87	13 373,12	0,00	8 441,92
A171307A000 (2013CE001)	N	0,00	A-1	339 944,13	5,32	F	FIXE	4,060	51 173,38	13 801,73	0,00	8 062,32
G01B1G018PR (2005CA001)	N	0,00	A-1	463 740,09	3,75	F	FIXE	3,500	117 800,40	14 696,00	0,00	67,27
G01B1L011PR (06-CA-01)	N	0,00	A-1	495 924,03	4,00	F	FIXE	3,600	117 397,71	16 280,25	0,00	75,71
MON280996EUR (2013POST01)	N	0,00	A-1	270 666,56	6,92	F	FIXE	3,680	38 666,68	9 426,93	0,00	735,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 968 355,70					486 099,63	69 367,21	0,00	17 382,40

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1 968 355,70	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2019-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2182 CAMION VÉHICULE INDUSTRIEL 8ANS	8	18/12/2019
L	2183 MAT BUR & INFORMATIQUE 5ANS	5	18/12/2019
L	2188 AUTRES ACQUISITIONS 10ANS	10	18/12/2019
L	2031 FRAIS D'ÉTUDES & DE RECHERCHE 5ANS	5	18/12/2019
L	2135 AGENC AMÉNAG BÂTIMENT	0	18/12/2019
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5	18/12/2019
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTER	5	18/12/2019
L	202 MODIF RÉVISION DOCUMENTS URBANISME	5	18/12/2019
L	205 LOGICIEL 2ANS	2	18/12/2019
L	204114 SUBV. EQUIP. VERSEE. VOIRIE	15	18/12/2019
L	2188 AUTRES IMMO CORPORELLES	10	18/12/2019
L	2033 INSERTION	5	18/12/2019
L	2032 RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	5	18/12/2019
L	208 AUTRE IMMO INCORPORELLE	5	18/12/2019
L	2121 PLANTATIONS	20	18/12/2019
L	2182 VÉHICULES 10ANS	10	18/12/2019
L	2181 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENA	15	18/12/2019
L	20417 - SUBV EQUIP ORG PUBLIC	15	18/12/2019
L	2042 AMORT SUBV EQUI PERS PRIVE	5	18/12/2019
L	2132 IMMEUBLE DE RAPPORT	60	18/12/2019
L	2184 MOBILIERS 15ANS	15	18/12/2019
L	21578 AUTRES INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECH	8	18/12/2019
L	2158 - AUTRE INSTAL. MAT. OUTIL. TECHN.	10	18/12/2019
L	21571 - MATERIEL ROULANT VOIRIE	8	18/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	40 000,00		0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Provision pour litiges	40 000,00		0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	40 000,00		0,00	40 000,00	0,00	40 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		537 313,81	I 537 313,81
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		486 100,00	486 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	486 100,00	486 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		51 213,81	51 213,81
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	51 213,81	51 213,81
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	537 313,81	868 568,26	165 272,92	1 571 154,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 780 220,74	III 3 780 220,74
Ressources propres externes de l'année (a)		263 641,11	263 641,11
10222	FCTVA	163 641,11	163 641,11
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 516 579,63	3 516 579,63
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	28 539,00	28 539,00
28031	<i>Frais d'études</i>	9 991,00	9 991,00
2804114	<i>Voirie</i>	702,00	702,00
28041581	<i>GFP : Bien mobilier, matériel</i>	1 559,00	1 559,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	760,30	760,30
2804171	<i>Autres EPL : Bien mobilier, matériel</i>	667,23	667,23
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	14 572,81	14 572,81
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 778,99	1 778,99
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	203 240,20	203 240,20
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	2 384,00	2 384,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	12 594,22	12 594,22
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	160 343,07	160 343,07
28152	<i>Installations de voirie</i>	99 259,93	99 259,93
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	65,70	65,70
281533	<i>Réseaux câblés</i>	1 057,06	1 057,06
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	23 798,78	23 798,78
281538	<i>Autres réseaux</i>	104 424,00	104 424,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	433,00	433,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	2 284,00	2 284,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	21 938,45	21 938,45
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	7 165,00	7 165,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	15 313,63	15 313,63
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	291,00	291,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	23 543,02	23 543,02
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 274,23	19 274,23
28184	<i>Mobilier</i>	36 622,47	36 622,47
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	26 882,60	26 882,60
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 697 094,94	2 697 094,94

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 780 220,74	145 923,94	0,00	887 917,24	4 814 061,92

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 571 154,99
Ressources propres disponibles	IV	4 814 061,92
Solde	V = IV – II (6)	3 242 906,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 784 532,50	1 085 848,19										33 721,29	59 484,44	
ASSOCIATION DE SECOURS AUX VICTIMES DES MALADIES TROPICALES	2008	C	Financement construction foyer occupationnel 35 places	Crédit Foncier	884 532,50	523 348,36	17,66	T	F	FIXE	4,940	F	FIXE	4,850	A-1	24 846,16	29 484,44	
ASSOCIATION DE SECOURS AUX VICTIMES DES MALADIES TROPICALES	2008	C	Financement construction foyer accueil 35 places	Crédit Foncier	900 000,00	562 499,83	18,75	T	V	LIVRETA	2,312	V	LIVRETA	1,610	A-1	8 875,13	30 000,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 219 287,85	7 618 802,70										77 406,68	99 639,86	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DELTA HABITAT	2016	X Produits CDC	Ligne 5149367 Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	185 069,00	171 459,67	44,92	A	V	LIVRETA	1,503	V	LIVRETA	1,100	A-1		1 886,06	2 965,17
GRAND DELTA HABITAT	2012	X Produits CDC	Ligne 1217645 Vaucluse Logement : 6 logements Domaine du boulas	Caisse des dépôts et Consignations	82 528,50	68 334,61	30,58	A	V	LIVRETA	1,606	V	LIVRETA	1,100	A-1		751,68	1 861,81
GRAND DELTA HABITAT	2012	X Produits CDC	Ligne 1217646 Vaucluse logement : Domaine du Boulas	Caisse des dépôts et Consignations	17 039,00	14 901,81	40,58	A	V	LIVRETA	1,602	V	LIVRETA	1,100	A-1		163,92	289,60
GRAND DELTA HABITAT	2012	X Produits CDC	Ligne 1217647 Vaucluse logement : Acquisition 6 logement Domaine de Boulas	Caisse des dépôts et Consignations	200 224,00	160 747,05	30,58	A	V	LIVRETA	0,799	V	LIVRETA	0,300	A-1		482,24	4 955,78
GRAND DELTA HABITAT	2012	X Produits CDC	Ligne 1217648 Vaucluse logement : 6 logements Domaine de Boulas	Caisse des dépôts et Consignations	41 339,00	35 099,17	40,58	A	V	LIVRETA	0,798	V	LIVRETA	0,300	A-1		105,30	805,79
GRAND DELTA HABITAT	2016	X Produits CDC	Ligne 5149364 PLS Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	98 282,00	89 490,79	34,92	A	V	LIVRETA	2,015	V	LIVRETA	1,610	A-1		1 440,80	1 923,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DELTA HABITAT	2016	X Produits CDC	Ligne 5149365 PLS foncier : Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	90 489,00	84 638,44	44,92	A	V	LIVRETA	2,004	V	LIVRETA	1,610	A-1		1 362,68	1 295,54
GRAND DELTA HABITAT	2016	X Produits CDC	Ligne 5149366 PLUS Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	518 618,00	467 455,65	34,92	A	V	LIVRETA	1,484	V	LIVRETA	1,100	A-1		5 142,01	11 021,87
GRAND DELTA HABITAT	2016	X Produits CDC	Ligne 5149368 PLAI Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels Résidence Sully Prudhomme	Caisse des dépôts et Consignations	266 175,00	235 729,02	34,92	A	V	LIVRETA	0,699	V	LIVRETA	0,300	A-1		707,19	6 397,79
GRAND DELTA HABITAT	2016	X Produits CDC	Ligne 5149369 PLAI foncier Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels Résidence Sully Prud'	Caisse des dépôts et Consignations	94 579,00	86 144,65	44,92	A	V	LIVRETA	0,717	V	LIVRETA	0,300	A-1		258,43	1 790,88
GRAND DELTA HABITAT	2002	X Produits CDC	Vaucluse logement : Amélioration de 2 logements 1965 Rte de l'ardoise Laudun L'Ardoise	Caisse des dépôts et Consignations	76 281,00	45 188,95	16,33	A	V	LIVRETA	2,427	V	LIVRETA	1,200	A-1		542,27	2 412,11

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DELTA HABITAT	2002	X Produits CDC	Vaucluse Logement Acquisition amélioration de 2 logements 1965 Rte de L'ardoise	Caisse des dépôts et Consignations	99 348,00	76 613,57	31,33	A	V	LIVRETA	2,280	V	LIVRETA	1,200	A-1	919,36	1 978,01	
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	X Produits CDC	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	690 000,00	690 000,00	38,50	A	V	MULTIPERIODES	1,158	V	MULTIPERIODES	1,190	A-1	8 211,00	0,00	
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	X Produits CDC	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	230 000,00	230 000,00	38,50	A	V	MULTIPERIODES	0,370	V	MULTIPERIODES	0,000	A-1	0,00	0,00	
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	X Produits CDC	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	1 105 000,00	1 105 000,00	50,00	T	V	LIVRETA	1,541	V	LIVRETA	1,100	A-1	15 352,21	9 806,02	
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	X Produits CDC	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	2 320 110,00	2 320 110,00	40,00	T	V	LIVRETA	1,529	V	LIVRETA	1,100	A-1	32 200,19	29 174,40	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	X Produits CDC	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	541 000,00	541 000,00	50,00	A	V	LIVRETA	0,299	V	LIVRETA	0,300	A-1		1 484,97	0,00
LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION	2021	X Produits CDC	Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	Caisse des dépôts et Consignations	992 953,00	992 953,00	40,00	A	V	LIVRETA	0,751	V	LIVRETA	0,300	A-1		2 725,51	0,00
STE NATIONALE IMMOBILIERE	1995	X Produits CDC	Ste nationale immobilière : construction 14 logements l'Ardoise Chemin départemental n°9	Caisse des dépôts et Consignations	265 555,79	94 969,14	8,58	A	V	LIVRETA	3,928	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 709,45	10 692,63
STE NATIONALE IMMOBILIERE	1995	X Produits CDC	Construction de 14 logements L'Ardoise Chemin départemental n°9	Caisse des dépôts et Consignations	304 697,56	108 967,18	8,58	A	V	LIVRETA	3,928	V	LIVRETA	1,800	A-1		1 961,41	12 268,68
TOTAL GENERAL					10 003 820,35	8 704 650,89											111 127,97	159 124,30

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		36,00	0,00	36,00	27,00	0,00	27,00
Adjoint administratif (dont 1 TNC 17H30)	C	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		67,00	0,00	67,00	56,00	0,00	56,00
Adjoint technique	C	18,00	0,00	18,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	21,00	0,00	21,00	17,00	0,00	17,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Atsem principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Atsem principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur APS principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché IM 584 chargé mise en place et coordination affaires culturelles et patrimoniales	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint animation principal de 2ème classe (dont 1 TNC 21H00)	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier chef principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Chef de service Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de Police Municipale Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		123,00	0,00	123,00	99,00	1,00	100,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché IM 584 chargé mise en place et coordination affaires culturelles et patrimoniales	A	CULT		0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif 1er échelon échelle C1	C	ADM		0,00	3-b	CDD
Adjoint d'animation 1er échelon échelle C1	C	ANIM		0,00	3-b	CDD
Adjoint technique 1er échelon échelle C1	C	TECH		0,00	3-b	CDD
Collaborateur de Cabinet	A	OTR		0,00	110	CDD
ETAPS (brevet d'Etat) 3ème échelon du 1er grade catégorie B	B	SP		0,00	3-b	CDD
Non titulaires de droit privé - contrats aidés	C	ADM		0,00	A PEC (Parcours Emploi Compétence)	CDD
Non titulaires de droit privé - contrats aidés	C	ANIM		0,00	A PEC (Parcours Emploi Compétence)	CDD
Rédacteur 1er échelon	B	ADM		0,00	3-2	CDD
Surveillant de baignade (BNSSA) 7ème échelon échelle C1	C	SP		0,00	3-b	CDD
Technicien principal de 1ère classe IM 529	B	TECH		0,00	3-2	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/06/1995 - Ste nationale immobilière : construction 14 logements l'Ardoise Chemin départemental n°9	STE NATIONALE IMMOBILIERE	SOCIETE ANONYME		265 555,79
01/08/1995 - Construction de 14 logements L'Ardoise Chemin départemental n°9	STE NATIONALE IMMOBILIERE	SOCIETE ANONYME		304 697,56
26/06/2002 - Vaucluse Logement Acquisition amélioration de 2 logements 1965 Rte de L'ardoise	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		99 348,00
22/07/2002 - Vaucluse logement : Amélioration de 2 logements 1965 Rte de l'ardoise Laudun L'Ardoise	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		76 281,00
02/06/2008 - Financement construction foyer occupationnel 35 places	ASSOCIATION DE SECOURS AUX VICTIMES DES MALADIES TROPICALES	ASSOCIATION		884 532,50
02/06/2008 - Financement construction foyer accueil 35 places	ASSOCIATION DE SECOURS AUX VICTIMES DES MALADIES TROPICALES	ASSOCIATION		900 000,00
09/02/2012 - Ligne 1217645 Vaucluse Logement : 6 logements Domaine du boulas	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		82 528,50
09/02/2012 - Ligne 1217646 Vaucluse logement : Domaine du Boulas	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		17 039,00
01/08/2012 - Ligne 1217647 Vaucluse logement : Acquisition 6 logement Domaine de Boulas	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		200 224,00
01/08/2012 - Ligne 1217648 Vaucluse logement : 6 logements Domaine de Boulas	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		41 339,00
23/09/2016 - Ligne 5149367 Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		185 069,00
23/09/2016 - Ligne 5149364 PLS Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		98 282,00
23/09/2016 - Ligne 5149365 PLS foncier : Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		90 489,00
23/09/2016 - Ligne 5149366 PLUS Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		518 618,00
23/09/2016 - Ligne 5149368 PLAI Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels Résidence Sully Prudhomme	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		266 175,00
23/09/2016 - Ligne 5149369 PLAI foncier Grand Delta Habitat : VEFA 8 logements individuels Résidence Sully Prud'	GRAND DELTA HABITAT	SOCIETE ANONYME		94 579,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			690 000,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			230 000,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			1 105 000,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			2 320 110,00

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			541 000,00
23/09/2020 - Opération Les Terrasses du château - Acquisition VEFA de 46 logements situés chemin de la Sarriette	LOGIS CEVENOLS - OPH ALES AGGLOMERATION			992 953,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
18/01/2022 - Subvention supérieure à 75 000	CCAS DE LAUDUN L ARDOISE	ETABLISSEMENT PUBLIC		145 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien	01/01/2013	Fiscalité unique	0,00
Autres organismes de regroupement			
SI Info Géographique		Participation	15 000,00
Sivu du massif bagnolais		Participation	4 000,00
Syndicat mixte d'électricité du Gard		Participation	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	8 609 000,00	4,00	49,95	6,00	4 300 195,00	11,00
TFPNB	241 600,00	4,00	63,54	0,00	153 513,00	4,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	8 850 600,00	4,00			4 453 708,00	10,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABATE Jessica	
AGNEL Michel	
BERNE Frédéric	
BONILLO Cindy	
BORNE Sophie	
BOUGE Bernard	
CANILLOS Jean-Luc	
CAPELLI Emilie	
CAVAILLES Mathieu	
CAZORLA Yves	
CHAPUIS-FAURE Jennifer	
CHASTEL Claudine	
CHENEL Patricia	
CROUSIER Manon	
IGHIR Myriam	
JOLI Mélina	
LAFFONT Jean-Pierre	
LENTHERIC Pascal	
MAGES Jean-Claude	
MIGNE Jonathan	
MOSCATO Jocelyne	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

NAVEZ Aimeric	
OUTALEB Maha	
PANNETIER Patrick	
PECOUT Philippe	
PETIOT Marie-Laure	
REYROLLE Florian	
SEGALAT Didier	
TORRES Carole	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .